



CONSTRUCTION DE 2 DALLES DE BETON

Par **audey**, le **21/04/2016** à **18:42**

Bonjour, nous avons fait appel à un maçon pour la construction d'une dalle de béton neuve et la refonte d'une autre dalle de béton dans notre garage automobile. Aujourd'hui les finitions ne sont pas là. Il y a eu une première expertise par l'assurance du maçon qui a dit ne pas le reprendre en charge car le travail est mal fait. Il y a eu une deuxième expertise ce jour par l'expert de l'entreprise qui a fourni le béton et il dit pas de prise en charge. Le maçon entre les deux expertises a fait venir une entreprise spécialisée dans le béton pour essayer de rattraper les dégats, mais cela ne nous convient pas et rien n'est fini.

aujourd'hui on est dans l'impasse suite a cette dernière expertise. Que faire ? nous avons fait une demande de constat ce jour par huissier pour monter notre dossier. nous sommes perdu, avons investi pour faire ces travaux.